

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

79081
Objet

INSTANCE ENGAGÉE CONTRE
LA VILLE PAR LA C.P.A.M

(Caisse Primaire d'assurance
maladie)

- Affaire JARD -

DATE DE CONVOCATION

25 juin 1979

DATE D'AFFICHAGE

25 juin 1979

Nombre de conseillers
en exercice

27

Nombre de présents

19

Nombre de votants

24

DÉLIBÉRATION
DÉPOSÉE LE :
6 JUL. 1979
SOUS-PRÉFECTURE
de ROCHEFORT

11-7-79
N° 2112

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf

le vingt neuf juin

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, LACHAUD, BOUTET, BOUCHET, BUJARD, DUFOUR, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD, GUICHAOUA, BOULAN, BROTEAU, BERLAND, DUFEIL, PELLETIER, Mme TACQUET, M. CABAL.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. M. PAPEAU par M. GUICHAOUA, Melle FOCHE par M. BOUCHET, M. COLLE par M. BOUTET, M. TETARD par M. LIS, Me TAP par M. CABAL.

Absents : MM. VIAUD, POUGET, MONTRON

M PELLETIER

a été élu Secrétaire.

Par courrier du 26 Juin 1979, Le Secrétaire-Greffier du Tribunal Administratif de POITIERS a notifié à M. le Maire un Mémoire en intervention déposé par la C.P.A.M. de la Charente-Maritime (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) à la suite de l'accident sur la voie publique de M. Raymond JARD, Assuré social de ladite Caisse .

Celle-ci réclame à la Commune en remboursement une somme de 558 , 75 F, outre les intérêts de droit.

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Vu le mémoire en intervention contre la Commune émanant de la C.P.A.M., suite à l'Instance engagée par M. Raymond JARD devant le Tribunal Administratif de POITIERS,

DECIDE :

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint par délégation à défendre à l'action engagée par la Caisse Primaire d'Assurance maladie de la Charente-Maritime.

Fait et délibéré à ROYAN les mêmes jour, mois et an susdits
Ont signé au Registre MM. les Membres présents à la séance



Pour extrait conforme au Registre,
Le Maire,

Pierre LIS
Pierre LIS